



# VALE

## Avis d'évaluation environnementale AVIS PUBLIC

### PR2.2 Avis d'évaluation environnementale

## PROJET D'USINE DE SULFATE DE NICKEL DANS LE PARC INDUSTRIEL ET PORTUAIRE DE BÉCANCOUR (3211-14-045)

Cet avis est publié pour informer le public du début de l'évaluation environnementale du projet.

Situé dans le parc industriel et portuaire de Bécancour, le projet prévoit la construction d'une usine de fabrication de sulfate de nickel de qualité batterie dont la capacité nominale de production sera de 259 000 tonnes par année. Le sulfate de nickel sera stocké dans un réservoir, avant d'être acheminé vers une installation voisine de production de matériaux pour batteries (promoteur distinct). D'autres informations sur Vale sont disponibles au <https://valebecancour.ca>

Pour plus d'information, le public peut consulter l'avis de projet déposé par son initiateur au ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs lequel contient, notamment, une description du projet ainsi que du site visé, de même qu'une description des principaux enjeux identifiés et des impacts anticipés sur le milieu récepteur.

L'avis de projet de même que la directive du ministre relative à la réalisation de l'étude d'impact du projet sont accessibles pour consultation dans le registre public des projets assujettis à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, à l'adresse Internet suivante: <http://www.ree.environnement.gouv.qc.ca>

Toute personne, tout groupe ou toute municipalité peut faire part au ministre, par écrit et au plus tard le 29 mars 2024, de ses observations sur les enjeux que l'étude d'impact du projet devrait aborder. Ces observations peuvent être transmises au ministre par l'entremise du registre public à l'adresse Internet ci-haut mentionnée.

Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus relativement au processus d'évaluation environnementale de ce projet au 1-418-521-3933 et sur le site Internet du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs: <http://www.environnement.gouv.qc.ca/>

Avis donné en date du 28 février 2024.

Cet avis est publié par Transition Énergétique Métaux Vale Québec Inc. conformément à l'article 31.3.1 de la Loi sur la qualité de l'environnement (chapitre Q-2).